

Institut Africain de Gouvernance (IAG) Assemblée Générale Ordinaire 2024

RAPPORT DE L'EVALUATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, ET DES ORGANES DE GESTION

La présente analyse porte sur l'exploitation de vingt-deux (22) questionnaires dûment renseignés reçus des administrateurs.

I/ CONSEIL D'ADMINISTRATION & SA PRESIDENCE

Au titre des points satisfaisants :

Globalement, les administrateurs apprécient le bon fonctionnement du Conseil d'Administration (CA). Ils ont accès à des informations fiables et présentées à temps. Cette appréciation est corroborée par le total des notes qui varie de 4 à 5 à l'exception d'une seule évaluation dont la majorité des notes est 1.

La composition du CA suit la même tendance avec une note 1 qui mériterait d'être adressée.

Pour les responsabilités essentielles du CA et plus particulièrement le traitement des sujets à l'ordre du jour, toutes les notes sont de 4 à l'exception d'une abstention et d'une note 3.

Concernant l'intégration des nouveaux administrateurs, la majorité des notes se situe là aussi entre 4 et 5 à l'exception de deux notes 1 et 2.

Quant à la présidence du CA, une note 1 dénote l'insatisfaction de l'un des membres qu'il faudrait prendre en charge. De même, il est relevé un problème de communication au sein du CA concernant les résultats de l'évaluation du CA et la proposition d'actions correctives nécessaires à la suite de l'évaluation du CA.

Points d'attention :

- Le niveau de préparation des administrateurs avant les rencontres à améliorer (une note 1)
- La durée consacrée à chaque sujet à améliorer (une note 1)
- S'assurer que les outils de support disponibles sont efficaces et appropriés (documents, présentations visuelles, etc.).

II/ AUTO-EVALUATION DES ADMINISTRATEURS

Points satisfaisants :

Au chapitre des compétences personnelles des membres du CA, tous les administrateurs pensent qu'ils mettent leurs connaissances et leurs compétences au service de l'organisation : une note satisfaisante variant de 4 à 5.

En ce qui concerne la confidentialité et le traitement des informations, de façon unanime et très satisfaisante, ils affirment utiliser les informations aux seules fins qui sont prévues : seules des notes 4 et 5 enregistrées sur la question.

Appréciation satisfaisante aussi pour le point concernant l'administrateur qui respecte et promeut les normes et les valeurs de l'organisation : note satisfaisante de 4 à 5.

Et pour terminer, l'administrateur évite de promouvoir ou de défendre ses intérêts personnels.

Points d'attention :

Deux points ayant obtenus la note 3 concernent (i) l'accomplissement des tâches demandées par l'Administrateur dans les délais impartis ; et (ii) la proposition par l'administrateur des solutions ou son implication dans la recherche de solutions. Ces deux points méritent d'être pris en charge pour action correctives.

III/ EVALUATION DELEGUE GENERAL

Évalué par quatre (4) administrateurs, les notes globales du Délégué Général varient entre 30 à 42.

Points satisfaisants :

Ce chapitre enregistre des notes variant de 3 à 5 et concerne la qualité de leadership, la planification stratégique, les résultats financiers, la gestion des opérations, les ressources humaines, la communication, la relation avec le Conseil d'Administration, le style de gestion et les qualités à long terme.

Sur tous ces points les administrateurs sont unanimes à reconnaître les qualités du Délégué Général surtout en ce qui concerne la relation avec le CA et le style de gestion, même si certains points sont à améliorer (communication et ressources humaines par exemple).

Points d'attention :

Le seul et unique point d'attention concerne les relations extérieurs (note 1) pour lequel les commentaires d'un administrateur sont les suivants : « les relations externes sont limitées, mais doivent être développées. Nous comptons sur la sortie du livre pour mieux mesurer ce point en 2024. Les relations avec les Représentants-pays doivent être améliorées en vue de créer une vie associative partout où l'IAG a une présence ».

Beaucoup d'efforts et surtout des résultats sont donc attendus sur ce point en 2025.

IV/ EVALUATION PRESIDENT COMMISSION FORMATION

Le Président de la Commission Formation a été évalué par trois (3) administrateurs et les notes, prises globalement, sont respectivement 16, 32 et 38.

Les appréciations sont satisfaisantes et de l'avis de l'un des évaluateurs, la Commission formation est l'exemple même de la commission type de l'IAG dans tous ses aspects.

Points satisfaisants :

Comme pour le Délégué Général, les postes évalués concernent la qualité de leadership, la planification stratégique, les résultats financiers, la gestion des opérations, les ressources humaines, la communication, la relation avec le Conseil d'Administration, le style de gestion et les qualités à long terme, etc.

Toutes les notes varient de 4 à 5 et il n'y a aucune note 3.

Toutefois, il est à noter des abstentions, notamment pour la note globale qui ressort à 16.

Points d'attention :

Le principal défi à relever par cette Commission est la préparation des formations externes pour 2025.

V/ EVALUATION PRESIDENT DEVELOPPEMENT & EXPANSION GEOGRAPHIQUE

Ce poste a été évalué par deux (2) administrateurs et les notes varient de 6 à 10.

Le sentiment général qui se dégage est celui d'une insatisfaction en raison d'absence de résultats concrets.

Points satisfaisants :

Aucun. Tous les volets évalués à savoir la qualité de leadership, la planification stratégique, les résultats financiers, la gestion des opérations, les ressources humaines, la communication, la relation avec le Conseil d'Administration, le style de gestion et les qualités à long terme ont obtenu une note variant de 1 à 2. Aucune note 3 ou 4.

Points d'attention :

Tous les volets devront être pris en charge pour actions correctives.

VI/ EVALUATION PRESIDENT COMMISSION JURIDIQUE

Ce poste a été évalué par deux (2) administrateurs. Les notes sont 13 et 6. Il est à noter que le second évaluateur affirme qu'en étant pas membre de ladite commission, ses appréciations sont limitées.

Points satisfaisants :

Idem comme pour le précédent évalué : pas de points satisfaisants

Points d'attention :

Tous les points sont à prendre en charge pour correction, les notes sont 1 ou 2.

Aucune note 3 ou 4.

On ne perçoit pas très bien le leadership du Président de cette commission.

Le cahier dont la commission a été chargé ne semble pas avancer. Au bout d'un an ce qui a été fait n'est pas palpable. Aucun rapport disponible.

VII/ EVALUATION PRESIDENT COMMISSION ADMISSION

Mêmes critères d'évaluation comme pour les deux précédents. Les notes globales sont 27 et 26, ce qui témoigne d'une prise en charge plus satisfaisante.

Points satisfaisants :

Toutes les notes d'évaluation varient entre 3 et 4.

Points d'attention :

En termes de recommandation d'un évaluateur : la commission d'admission doit veiller à la qualité des membres admis à l'IAG. La commission doit s'assurer que le parrain a eu des entretiens avec son filleul et que celui-ci connaît les engagements qu'il prend en rentrant à l'IAG. La lettre de recommandation doit indiquer le ou les jours de rencontres avec le filleul et assurer la commission que la lettre d'engagement signée par l'aspirant fait suite à des échanges amicaux mais fermes avec le filleul.

En outre, tous les candidats admis en 2024, doivent participer aux activités de l'IAG et être à jour de leurs cotisations au 31 décembre 2025.